



## Avis d'enquête publique

Décret du 05 février 2015 relatif aux implantations commerciales

Concerne la demande de la **s.a. BRICO INVEST**, établie à 4684 Haccourt, Rue Jean-Marie Clerdin n°11, en vue d'obtenir un **PERMIS INTEGRE** relatif à

- **la démolition d'un immeuble existant et**
- **la création d'une nouvelle surface commerciale de 970 m<sup>2</sup>**

sur le bien situé à **4880 Aubel, Rue de Battice n° 148**, sur la parcelle cadastrée section B n° 912d2.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête est le Collège Communal d'Aubel. Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du **lundi 16 septembre 2019**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Mercredi 11 septembre 2019	Lundi 16 septembre 2019	Lundi 30 septembre 2019 à 16h00  Administration Communale Place Nicolaï 1 à 4880 Aubel 087/68.01.38	Administration Communale Au Collège Communal Place Nicolaï 1 4880 Aubel  Courriel : <a href="mailto:urbanisme@aubel.be">urbanisme@aubel.be</a>

Le dossier complet peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, ou sur rendez-vous (087/68.01.38 – Jean-Léon NELISSEN ou Christiane ROHEN, Service Urbanisme) les jeudis en soirée.

Des explications sur le projet peuvent également être obtenues auprès du Fonctionnaire des Implantations Commerciales du Service Public de Wallonie, à l'adresse suivante :  
Service Public de Wallonie – Département du Développement Economique – Direction des Implantations Commerciales (DGO6), Place de Wallonie n° 1 (bât. II) à 5100 NAMUR (tél. 081/33.46.10).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

A Aubel, le 9 septembre 2019,

Par le Collège :

le Directeur général,

le Bourgmestre,

V. GERARDY

F. LEJEUNE